

Les Burgondes étaient d'un caractère bienveillant et généreux, adoucis encore par la pratique du christianisme qu'ils avaient déjà embrassé à cette époque. Ils se fixèrent chez les Éduens, avec qui ils vécurent de suite en frères, plutôt qu'en vainqueurs.

Leur chef, Gondicaire, peut être considéré comme le fondateur du *Royaume de Bourgogne* que quatre races souveraines gouvernèrent successivement, de 414 à 1032, soit comme royaume indépendant, soit comme fief de la couronne de France. La première race royale, issue de Gondicaire, régna jusqu'en 534; c'est par un de ses membres, Gondébaud, que fut édictée à Lyon la fameuse *Loi Gombette*, qui resta la base des chartes bourguignonnes. Le trône passa ensuite aux fils de Clovis. Puis, après le triomphe de Charles-Martel sur les Sarrazins (731), ce prince, devenu l'arbitre des destinées de la France, donna la Bourgogne en apanage à son fils Pépin-le-Bref, sous les descendants duquel elle perdit toute son autonomie.

Sous la dynastie capétienne enfin, la dernière qui régna sur la Bourgogne, ce pays était gouverné pour le roi par des *Ducs bénéficiaires*, nommés par lui et révocables à volonté. C'est sous le premier de ces ducs que fut fondée, en 909, la célèbre abbaye de Cluny.

En 1032, le duc bénéficiaire Henri montait sur le trône de France sous le nom de Henri I^{er}; la féodalité était alors définitivement constituée dans toutes les provinces de la monarchie française; le roi, suzerain de tous les fiefs du royaume, érigea la Bourgogne en duché, qui sera bientôt le premier du royaume, et le donna en toute propriété à son frère Robert. Dijon est déjà devenue, à cette époque, la capitale de la Bourgogne.

L'histoire du *Duché de Bourgogne* forme le troisième et dernier livre de l'ouvrage; il est divisé en trois chapitres consacrés: le premier, à la *Dynastie capétienne directe des Ducs* (1032-1363); le second à la *Dynastie Valoise* (1363-1477), dont les ducs Philippe le Hardi, Jean Sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire portèrent la province à son plus haut degré de richesse et de grandeur. A la mort du dernier de ces princes, la Bourgogne fut réunie à la France par Louis XI; des Gouverneurs, nommés par le roi remplacèrent, à la tête de la province, les ducs héréditaires (3^{me} chap.); plus tard, le titre honorifique de duc de Bourgogne, fut rétabli au profit du fils aîné du Dauphin de France.

Dans ce livre, trop chargé de détails pour qu'il puisse être analysé,